

Image not found or type unknown



Achat maison appartenant à sa mere

Par **atipic**, le **16/02/2016** à **00:21**

Bonsoir, Je vis actuellemnt dans la maison de mes grand parents qui appartient à ma mère.
Celle ci souhaite nous la vendre. Y'a t-il des règles pour fixer le prix? Peut elle nous la vendre bien en dessous de sa valeur réelle?
Merci d'avance.
Nyko.

Par **Lag0**, le **16/02/2016** à **07:41**

Bonjour,
Une vente en dessous de la valeur réelle pourra être considérée comme une donation pour la différence.
Les frais de notaires pourront être calculés sur la valeur réelle du bien.